



Appel à communications

XIII^{ème} Congrès ADERSE 2016

13 et 14 juin 2016 à Lyon- Université Jean Moulin Lyon 3

La responsabilité sociale des organisations et des établissements d'enseignement supérieur

L'ADERSE s'internationalise. Son congrès annuel 2016 se déroulera à Lyon en traduction simultanée : français, anglais et espagnol. De nombreux collègues étrangers ont d'ores et déjà confirmé leur participation.

Le Congrès annuel de l'ADERSE aura lieu les lundi 13 et mardi 14 juin 2016, juste après le colloque des 9 et 10 juin organisé par l'ISEOR et les Divisions Organization Development & Change et Management Consulting de l'Academy of Management (États-Unis).

Un tarif tout à fait attractif est proposé à ceux d'entre vous qui participeront aux deux manifestations.

L'Aderse a défini en 2015 six axes thématiques permanents animés par un membre responsable de l'ADERSE, tant sous l'angle de la recherche que de l'enseignement :

- 1- Responsabilité sociale des universités - Blandine Rolland, MCF HDR, Université Jean Moulin
- 2- Tétranormalisation - Henri Savall, Professeur émérite, IAE Lyon - Université Jean Moulin
- 3- Engagement responsable des entreprises, organisations et prise de risque - Bernard Guillon, MCF HDR, Université de Pau et des pays de l'Adour
- 4- Performance globale - Odile Uzan, MCF HDR, Université Paris Descartes
- 5- Capitalisme et humanisme - Zahir Yanat, professeur HDR, BEM
- 6- Comptabilité élargie - Pierre Baret, professeur, ESC La Rochelle

Comme à l'habitude, toutes les communications sont bienvenues, en français, anglais ou espagnol, même si elles ne relèvent pas de la thématique définie pour le congrès 2016 ou des axes thématiques permanents.

*De même nous vous invitons à proposer un **symposium** sur un thème de votre choix, en lien avec la RSE ou RSO : séance d'une heure et demie accueillant plusieurs intervenants, basée sur quelques courts exposés et un échange avec l'auditoire. Un résumé et la liste des intervenants proposés doivent être adressés pour validation par le comité scientifique (sans textes complets des interventions).*

Néanmoins, le congrès 2016 sera consacré plus spécifiquement à la *responsabilité sociale des organisations*, et en particulier aux établissements d'enseignement supérieur. Les communications pourront aborder les problématiques suivantes :

De la RSE à la responsabilité sociale des organisations

- Constitue-t-elle véritablement un champ à part ?
- La responsabilité sociale va-t-elle de soi pour les organisations à but non lucratif ?
- La RSO dans l'administration d'État et l'administration territoriale ; la RSO et l'« exemplarité » de l'État
- La RSO dans les entreprises publiques : est-ce la même que dans les entreprises privées ? Observe-t-on une porosité ou au contraire une étanchéité des pratiques ? Quid de la RSO dans les partenariats publics-privés ?
- Introduction de la RSO et du développement durable dans les marchés publics
- la RSO appliquée aux organisations sanitaires et médico-sociales : un défi spécifique ?
- Peut-on considérer qu'une organisation à but non lucratif est *a priori* porteuse d'une responsabilité sociale ?

La Responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur (RSU)

- L'exemple d'une RSO émergente : la Responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur (RSU)
- RSU : Définitions ; contenus ; théories
- Bilan des réalisations : Plan Vert de la CPU-CGE ; labellisation ; PRME
- Responsabilité sociale de l'Université *versus* Développement durable des campus *versus* exemplarité
- Gouvernance des Universités et des grandes écoles
- Financement de l'Enseignement supérieur : à qui appartiennent l'Université et les grandes écoles ?
- RSU et autonomie réelle (stratégique, juridique, pédagogique, financière) des universités
- Comment les différentes parties prenantes dans les établissements d'enseignement supérieur sont-elles prises en considération et impliquées ?
- Les certifications et labellisations spécifiques aux organisations à but non lucratif - administrations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur etc. - ont-elles réellement contribué à développer leur responsabilité sociale ?
- Quel est l'impact réel des certifications spécifiques aux établissements d'enseignement supérieur (EFMD, EQUIS, QUALICERT, GLOBAL COMPACT, BSIS IMPACT, PRME, AACSB...) sur les pratiques socialement responsables ?

La Responsabilité sociale des enseignants et chercheurs

- Éthique et finalités de l'enseignement et de la recherche
- Les enseignants chercheurs ont-ils un rôle spécifique à jouer en matière de responsabilité sociale ? Comment cela se traduit-il dans leurs pratiques et dans leurs enseignements ?
- L'enseignement de la RSE : état des lieux ; méthodologies ; une responsabilité sociale des universitaires et enseignants ? La RSE influence-t-elle l'enseignement des différentes matières (cours spécifiques, chaires, structures particulières dans les disciplines de la gestion et du droit par exemple) ?
- Épistémologie de l'enseignement de la RSE
- La recherche en RSE : quelles pratiques et quelles méthodologies ? Intérêt et difficultés des approches pluri et transdisciplinaires.

Des contributions d'enseignants chercheurs étrangers ainsi que des communications de différentes disciplines SHS (Droit, Économie, Histoire, Philosophie, Sciences politiques, Sociologie, ...) sont attendues pour enrichir les échanges et les débats sur une thématique transversale à notre communauté et riche d'enjeux sociétaux.

L'enjeu de ce congrès sera donc de **débattre sans préjugés et sans langue de bois des stratégies et des pratiques de responsabilité sociale dans les organisations à but non lucratif.**

Les études de cas et témoignages sont les bienvenus.

Le congrès comportera également un **atelier doctoral** pour accompagner les doctorants qui préparent leur thèse sur une thématique liée de près ou de loin à la responsabilité sociale.

Enfin, comme chaque année, le **Prix international pluridisciplinaire 2016 de la meilleure thèse en RSE** sera décerné, en partenariat avec notre partenaire l'ORSE. (renseignements : odile.uzan@parisdescartes.fr).

Dates clés

Envoi des intentions de communication ou symposium :	20 janvier 2016
Envoi de la 1 ^{re} version des textes définitifs :	28 février 2016
Réception de l'évaluation des textes :	mi-avril 2016
Envoi de la version finale des textes :	15 mai 2016
Congrès :	13 et 14 juin 2016

Valorisation des communications

En fonction des thèmes des communications un numéro spécial thématique sera publié ultérieurement par la revue «**Management et Sciences Sociales**» (Classée « Revue Emergente » par la FNEGE), Rédacteur en chef : Zahir Yanat

Les autres revues partenaires de l'Aderse accueilleront selon leur ligne éditoriale 1 ou 2 articles : revue Society and Business Review et revue Recherches en sciences de gestion-Management sciences – Ciencias de Gestión.

Par ailleurs une revue juridique pourrait accueillir des textes de cette discipline présentés au congrès.

Normes des soumissions :

MS word, Times New Roman, taille 10, simple interligne. 2,3 cm de marge à gauche, 4,4 cm de marge à droite, 2,5 cm en haut et 3 cm en bas. Orientation du papier en portrait. Afficher les pages en vis-à-vis pour l'ensemble du document. Format papier B5 : 18,2 cm en largeur et 25,7 cm en hauteur avec les en-têtes à 0 cm et les pieds de pages à 2 cm. Les sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, justifiée à gauche et en majuscules. La page de titre doit apparaître de la façon suivante sur une page SÉPARÉE du corps du texte : TITRE du papier, TYPE : enseignant-chercheur, doctorant, professionnel faisant un doctorat. Le nom de la PERSONNE À CONTACTER : choisir une personne comme contact. Indiquer la LISTE des noms d'auteurs dans l'ordre désiré. Donner les COORDONNÉES **de chaque auteur** (y compris Nom, Organisation ou université d'affiliation, **Fonction de chaque auteur**, Adresse, Téléphone, Fax, courriel)

L'article doit être précédé d'un RÉSUMÉ d'une dizaine de lignes maximum et 5 mots-clés

Tarifs d'inscription congrès ADERSE :

-enseignants chercheurs et professionnels : 300 € (250 € pour les adhérents à jour de leur cotisation 2016)

- étudiants et doctorants : 140 € (100 € pour les adhérents à jour de leur cotisation 2016)

Pour tout contact au sujet du 13^e congrès de l'Aderse :

congresaderse2016@iseor.com

Tél : 334 78 33 09 66 [Contact : Michelle Bonnard ou Delphine Fauré]

Opportunité de participer à Lyon

à 2 colloques couplés, organisés par l'ISEOR entre le 9 et le 14 juin 2016

- Le Colloque en partenariat avec l'Academy Of Management (AOM)
- Le Congrès de l'ADERSE (Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise)

Tarif spécial pour les deux colloques

- **Étudiants et doctorants** : 150 € (au lieu de 140 €) comprenant l'inscription et le CD-ROM des actes de chacun des 2 colloques
- **Enseignants-chercheurs et participants professionnels**: 480 € (au lieu de 300 €) comprenant l'inscription aux 2 colloques, le CD-ROM des actes, les 4 déjeuners et les 2 dîners de gala.